

Réunion du groupe de travail
Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau
Vendredi 13 septembre 2024

Les comptes rendus de réunions, diaporamas et documents associés sont accessibles à tous sur le site internet de la C.L.E. :

<http://www.bvoudon.fr/gestion-quantitative/projet-de-territoire-pour-la-gestion-de-l-eau>

NOM Prénom	STRUCTURE	PRESENT	EXCUSE
AMEN Jean-François	Rives et eaux du sud-ouest – en charge du P.T.G.E.	X (en visio)	
AMESTOY Elodie	CUMA		
ANDRE Marc	DDT 49	X (en visio)	
ANNONIER Claude	Syndicat d'Eau de l'Anjou		
AYRINHAC Sabine	Rives et eaux du sud-ouest – en charge du P.T.G.E.		
BANNIER Gaëtan	Agrial		
BLOT Mickaël	DREAL Pays de la Loire	X	
BODILIS Anne-Monique	Arvalis		
BONIOU Pascal	Agence de l'Eau Loire Bretagne		
BOUE Philippe	BSP Environnement	X	
BOUTEILLER Bernard	Fédération de pêche 49	X	
BRADANE Philippe	Pelé Agri Conseil		
BROWN Juliette	CIVAM		
BRUCHET Benoît	CUMA		
BRUNY Régine	Association Sauvegarde de l'Anjou	X	
BUSSON Pauline	DREAL Pays de la Loire		
CHARDIN Virginie	DDPP 49/ESPAAP		

NOM Prénom	STRUCTURE	PRESENT	EXCUSE
CHATARD Nicolas	Fédération de pêche 49		
CHENAIS François-Jacques	DREAL Pays de la Loire		
CHENUT Romaric	CACG		
CLAVREUL Bruno	FRCIVAM Pays de la Loire		
COCHET Florian	Seenovia		
COHENDY Yoan	Anjou Maine Céréales		
COMMERE Géraldine	Syndicat du Bassin de l'Oudon - Prévention des inondations et gestion quantitative	X	
COUPRIE Stéphanie	OFB DR Pays de la Loire		
DE LA RIVIERE Bertrand	Syndicat des exploitants de plans d'eau, de cours d'eau de la Mayenne, Sarthe		
DE SIMIANE Michel	Synd. Dép. de la propriété privée rurale de Maine et Loire		
DEFAY Livia	Syndicat d'eau de l'Anjou		
DEGAND Jean	Association Mayenne Nature Environnement	X	
DELISEE Laurent	OFB Mayenne	X	
DERENNE Jean	CIVAM AD 49		
DOUSSET Laurent	DDT 49		X
DUCRU Gaëtane	Synd. Dép. de la propriété privée rurale de Maine et Loire	X (en visio)	
FENEON Stéphanie	Fédération de pêche 49	X (en visio)	
FOURNIER Daniel	Association de sauvegarde des Moulins d'eau		X
GANDON Jean-Claude	Filière Aquacole Pays de La Loire		
GIBAULT Jean-Marie	Agrial		
GILLES Pierrick	Syndicat du bassin de l'Oudon - Vice-président de la C.L.E.	X	
GUICHARD Virginie	Chambre d'agriculture		
GUILBOT Brigitte	CCI Mayenne		X
GUILLET Vincent	Commission Locale de l'Eau	X	
GUINAUDEAU JM	UFC Que Choisir 53		
HARDY Vincent	Région Pays de la Loire	X (en visio)	
JALLU Gérard	Adjoint au Maire de Loiron-Ruillé - Vice-président C.L.E.	X	
KERELLO Annick	Agence de l'Eau Loire-Bretagne		X

NOM Prénom	STRUCTURE	PRESENT	EXCUSE
KIENTZLER Anne	DRAAF		X
LACROIX Aurélie	Syndicat d'eau de l'Anjou		
LALOI Gaëlle	Cer France		
LAMBERT Thierry	Terrena		
LAMIS Johanna	PELE Agri Conseil	X (en visio)	
LAMY Annabelle	Vitré Communauté		
LANGEVIN Michel	CCI 49		X
LAUNAY PARIS Céline	CIVAM BIO 53		X
LAYER Bernard	Chambre d'agriculture	X	
LEBRET Dominique	Fédération de pêche 53	X	
LECHAT Sylvie	Cer France	X (en visio)	
LEGER Patrice	Responsable du service Eau et assainissement du Pays de Craon		
LELORE Laurent	Chambre d'agriculture	X	
LEPICIER René-Marc	Commune de Congrier		
LORTIE Elsa	Département Maine et Loire	X (en visio)	
MARQUIÉ Magali	Rives et eaux du sud-ouest – en charge du P.T.G.E.		
MASINSKI Damien	Conseil régional des Pays de la Loire		
MAUSSION Patricia	Conseil régional des Pays de la Loire		X
MERY Yoann	Coop ouest		
MICHEL Louis	Laval Agglo - Président de la C.L.E.	X	
MOSSET Alexandre	Anjou Bleu Communauté		
PERROIS Christelle	AS Maine et Loire		
PERROIS Christian	Association BASE	X	
PICHON Michel	UFC Que Choisir 49		
PLESSIS Eric	Chambre agriculture des Pays de la Loire	X	
POULIN Nicolas	Cer France		
REBILLARD Luc	Synd. Dép. de la propriété privée rurale de Mayenne		
RIBAUD Pascal	Filière Aquacole Pays de La Loire		

NOM Prénom	STRUCTURE	PRESENT	EXCUSE
ROBERT Alexis	Conseil Départemental de la Mayenne	X (en visio)	
ROBLIN Maëva	Département du Maine et Loire		
RONCIN Joël	Segré-en-Anjou Bleu - Vice-président C.L.E.		X
ROUSSEZ Olivier	Ombree d'Anjou - Vice-président C.L.E.	X	
ROUX Alexandre	DDT 53	X (en visio)	
SAUDRAIS Odile	Chambre d'agriculture	X	
THIREAU Jean-Charles	Syndicat des irrigants de la Mayenne		
TIELEGUINE Régine	Directrice du Syndicat du Bassin de l'Oudon - Animatrice C.L.E. et P.T.G.E.	X	
TISON Hervé	Dutertre		
TRINTIGNAC Pascal	SMIDAP		X
VIDEAU Hélène	OFB		
YOU Bertrand	Hyroconcept – en charge de l'étude milieux	X	
	CCI Maine et Loire		X
	CCI Mayenne		X

Ordre du jour :

1. Validation du compte rendu de la réunion du 6 mars 2024
2. Présentation du rapport final sur les plans d'eau d'irrigation
3. Présentation d'une synthèse de l'étude Hydrologie, Milieux, Usages et Climat et comparaison avec les données de l'irrigation
4. Etude complémentaire sur les besoins en eau des milieux : état d'avancement et choix de stations de référence
5. Prochaines étapes
6. Questions diverses



Monsieur Louis MICHEL accueille les participants. Il informe du changement de l'ordre du jour, il convient de passer suffisamment de temps sur la présentation de l'étude complémentaire des besoins en eau des milieux.

1. VALIDATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 6 MARS 2024

Le compte rendu est validé.

2. ETUDE COMPLEMENTAIRE SUR LES BESOINS EN EAU DES MILIEUX : ETAT D'AVANCEMENT ET CHOIX DE STATIONS DE REFERENCE

Madame Géraldine COMMERE rappelle le cadre de la mission et le calendrier.

Un groupe de travail restreint a été constitué pour examiner les stations possibles et pouvoir faire des propositions au groupe de travail de ce jour.

Cf. diaporama.

Madame Géraldine COMMERE présente la démarche pour le travail de terrain. Cf. *diaporama*.
Monsieur Bertrand YOU, du cabinet Hydroconcept, a été missionné pour accomplir ce travail. Il présente la méthode et les résultats. Cf. *diaporama*

Il est précisé ce qu'on appelle un transect : mesures à un endroit donné sur toute la largeur de la rivière.

Monsieur Dominique LEBRET – Il faut des hauteurs d'eau pour le brochet et la perche. Le gardon, l'anguille et le chabot ont moins besoin. Il faut donc des retenues d'eau et tenir compte de la morphologie des cours d'eau. Il ne faut pas supprimer les barrages sur le Chéran pour ne pas mettre en péril la pêche de loisirs.

Madame Stéphanie FENEON valide les méthodes. La modélisation des annexes hydrauliques est intéressante et oublié sur d'autres bassins versants.

Madame Géraldine COMMERE – Cette étude vient compléter l'étude HMUC¹. On vient déterminer les gammes de débits dont les cours d'eau ont besoin pour fonctionner correctement et accueillir les espèces piscicoles. On recherche les secteurs les moins abimés pour observer les conditions les plus naturelles pour la vie des poissons. Cela permettra de déterminer les possibilités de prélèvements pour les autres usages. Cependant on observe des cours d'eau très abimés.

Monsieur Bernard BOUTEILLER – Les sites naturels pour la reproduction de brochets n'existent plus, ce doit être aménagé.

Madame Gaëtane DUCRU écrit à distance qu'il n'y a pas que les brochets comme espèces dans les cours d'eau.

Madame Régine TIELEGUINE répond que Monsieur YOU va expliquer le choix des espèces ciblées. Cf diaporama.

Les brochets et anguilles sont utilisés pour leur capacité à coloniser des milieux, annexes hydrauliques ou affluents. Les plus petites espèces sont aussi intéressantes (vairon, gougeon).

Madame Gaëtane DUCRU fait aussi remarquer que la rivière permet de réduire les ilots de chaleur.

Il est demandé de préciser au compte rendu les espèces du guildes radier et du guildes berge :

- Guildes « radier » : loche franche ; chabot ; barbeau < 9 cm.
- Guildes « berge » : goujon ; blageon < 8 cm ; chevesne < 17 cm ; vairon.

Monsieur Alexis ROBERT – Comme il n'y a pas le brochet dans les guildes, on peut quand même l'intégrer ?

Monsieur Bertrand YOU – À l'aide des grilles ICE sur la continuité écologique² on sait qu'il faut 30 cm de hauteur d'eau pour que le brochet accède aux annexes.

Madame Régine TIELEGUINE – Est-ce qu'il est possible d'utiliser d'autres espèces végétales ou animales que les poissons, pour qualifier le besoin en eau dans les cours d'eau ?

Monsieur Bertrand YOU – Il commence à y avoir des méthodes avec les macro-invertébrés mais c'est appliqué plutôt sur les zones de montagne. Pour les végétaux, il n'y a pas de méthode.

Madame DUCRU - Quand est-ce que les rivières seront étudiées sur l'axe d'utilité à un écosystème large : faune et flore, pas uniquement les poissons ? Cela donnera un spectre large et une analyse pointue sur les besoins de débit.

Monsieur Bertrand YOU – Il y a des espèces qu'on ne voit plus en hiver que ce soit végétal ou larves, ces espèces ont des cycles de vie de quelques mois. L'avantage du poisson est qu'il est toujours présent et possède un cycle de vie de plusieurs années. Les exigences d'habitats sont fortes pour les espèces piscicoles, cela permet d'intégrer la présence de l'habitat pour les autres espèces. In fine, le brochet est intégrateur d'autres espèces (plantes, invertébrés).

¹ Étude HMUC : Hydrologie Milieux Usages Climat, réalisée par Rives et Eaux du Sud-Ouest

² ICE : Information sur la Continuité Écologique, c'est un protocole standard développé par l'État pour évaluer la dégradation de la continuité écologique

Monsieur Jean DEGAND – Il faut aussi une bonne qualité de l'eau, il faut préserver l'écosystème général notamment pour les odonates.

Monsieur Eric PLESSIS – Comment définissez-vous l'acceptabilité des espèces pour définir le débit minimum ?

Monsieur Bertrand YOU – On favorise l'espèce cible (brochet ou chabot) et la plage de débit que l'on peut observer.

Monsieur Eric PLESSIS – On choisit donc par rapport au plus exigeant ?

Monsieur Bertrand YOU – On tient compte quand même des autres espèces et des possibilités de débits.

Madame Régine BRUNY – On a un milieu dégradé, il faut aussi le reconquérir, et ne pas rester dans la situation actuelle.

Monsieur Bertrand YOU passe à la présentation des propositions de site. *cf. diaporama*

Monsieur Bernard LAYER – Pour appliquer la méthode, il ne doit pas y avoir de ripisylve alors que c'est intéressant pour la biodiversité.

Monsieur Bertrand YOU – Dans tous les modèles, la végétation n'est pas modélisée. Il faut que ce soit dégagé pour accéder au cours d'eau et permettre des transects et le passage du drone.

Hière

Pas de remarque, **station validée.**

Misengrain

Monsieur Eric PLESSIS demande si le site n'est pas trop sous l'influence de l'étang en amont ?

Monsieur Bertrand YOU – C'est un secteur très particulier, c'est la meilleure station qui ait été trouvée. Il n'est pas idéal d'un point de vue hydrologique.

Monsieur Eric PLESSIS observe qu'il n'y a pas beaucoup de choix sur le secteur.

Monsieur Alexis ROBERT – Comment va-t-on intégrer l'influence de l'utilisation de l'exhaure de la mine ?

Madame Régine TIELEGUINE – L'analyse de Monsieur AMEN de Rives et eaux du Sud-Ouest sera importante sur ce cas particulier du Misengrain alimenté par les anciennes mines.

Monsieur Laurent DELISEE – On travaille sur les débits désinfluencés des usages.

Monsieur Bertrand YOU va définir des plages hors usage. La partie prélèvement sera vu ensuite.

station validée.

Argos

station validée.

Oudon moyen

station validée.

Oudon aval

Le cours d'eau est modifié par des écluses. Il a donc été décidé de distinguer les affluents Sazée et Thiberge qui sont très différents de l'Oudon aval, l'objectif est de recueillir de la donnée. Cela évite d'extrapoler les plages de débits de l'Oudon aval sur les affluents Sazée et Thiberge.

Madame Géraldine COMMERE précise qu'en fonction des résultats, le groupe décidera si on scinde en trois l'unité hydrologique « Oudon aval » ou si on la laisse agglomérée.

Monsieur Louis MICHEL préfère avoir des données pour les 3 secteurs et ne pas être obligé de refaire le terrain.

Le tronçon « Oudon aval » est étudié sur 3 secteurs :

- **Oudon aval**
- **Oudon aval - Sazée**
- **Oudon aval – Thiberge**

Oudon aval – Oudon

Uniquement analyse des données de hauteur d'eau et topographique. Les méthodes hydrauliques et estimhab ne sont pas utilisables.

station validée.

Oudon aval – Sazée
station validée.

Oudon aval – Thiberge
C'est un cours d'eau très dégradé, ça n'a pas été évident de trouver un site.
station validée.

Madame Géraldine COMMERE précise que le budget de l'étude n'est pas impacté par le choix des méthodes et l'ajout de 2 stations.

Monsieur Jean-François AMEN n'a pas de remarques sur ces choix.

Le groupe de travail valide les stations et les méthodes par Unité Hydrologique (UH) :

Le diagramme de processus en bas de la page illustre les étapes de la mission : Consistance de la mission, Méthode, Espèces proposées, Proposition de sites, et Conclusion.

Site	Méthode Hydraulique			Méthode choisie
	Topographie	Drone	Estimhab + transects	
Usure au Bas Theil	Oui	Oui	Réalisable	Hydraulique
Hière au Grand Gaubert	Oui	Couvert dense	Réalisable	Hydraulique
Oudon Moyen à Treize Vouge	Oui	Oui	Réalisable	Hydraulique
Misengrain aval Corbinière	Ripisylve dense	Non	Oui	Estimhab (Habitat)
Argos à Vezeuvres	Oui	Oui	Réalisable	Hydraulique
Oudon aval _ Oudon	Non pertinent			Etude de la connectivité au niveau de la frayère de Saint-Henis
Oudon aval_Thiberge : Aval D770 au Grand Carqueron	Difficile	Non	Oui	Estimhab (Habitat)
Oudon aval_Sazée à la Haute Chenaie	Difficile	Non	Oui	Estimhab (Habitat)

Monsieur Bertrand YOU passe à la présentation concernant les stations de 2015 déjà validées pour la partie basses eaux, à étudier pour la partie hautes eaux. Cf. *diaporama*

Monsieur Eric PLESSIS – La méthodologie de 2015 était différente. Comment s'assurer de la cohérence entre les 5 de 2015 et les 8 de 2024 ?

Monsieur Bertrand YOU – La méthode estimhab n'a pas évolué depuis 2015, des espèces seront ajoutées dans les analyses. Avant il était considéré un débit « hautes eaux » et un débit « basses eaux », maintenant la plage de débits est considérée sur toute l'année, mois par mois.

Madame Géraldine COMMERE – Un complément est apporté en période de hautes eaux sur les 5 sites. Monsieur Bertrand YOU présente les secteurs de 2015 et vérifie que l'on peut appliquer la méthode hautes eaux.

Oudon amont site amont : possible

Oudon amont site aval : possible

Chéran : possible, des travaux sont prévus à l'automne, cela permettra d'observer les nouvelles annexes.

Araize : possible

Verzée : Report sur un site à proximité pour permettre les observations.

Les membres du groupe de travail valident cette proposition.

3. PROCHAINES ETAPES

Le terrain sur les différentes stations commencera fin de semaine et semaine suivante, compte tenu des conditions actuelles favorables.

Madame Gaëtane DUCRU - Lors des sorties terrain, n'oubliez pas de prévenir l'exploitant agricole et le propriétaire de votre souhait de vous rendre sur les parcelles.

Madame Géraldine COMMERE - Les riverains seront prévenus directement par téléphone.

Madame Géraldine COMMERE propose de présenter les résultats des investigations au mois de janvier 2025 pour valider les débits biologiques.

Monsieur Louis MICHEL fixe la prochaine réunion du groupe de travail au **vendredi 29 novembre 2024 à 9h00 pour présenter les points reportés :**

- Présentation du rapport final sur les plans d'eau d'irrigation
- Présentation d'une synthèse de l'étude Hydrologie, Milieux, Usages et Climat et comparaison avec les données de l'irrigation

Monsieur Louis MICHEL clôt la réunion à 12h00.